

L'Utilisation Économe de l'Eau

Agence
Certifiée



www.arpe-mip.com



Pourquoi économiser l'eau ?

L'eau = **ressource abondante** en Midi-Pyrénées (la pluviométrie de 36 milliards de m³/an), mais **inégalement répartie**.

L'eau douce n'est pas une ressource inépuisable.

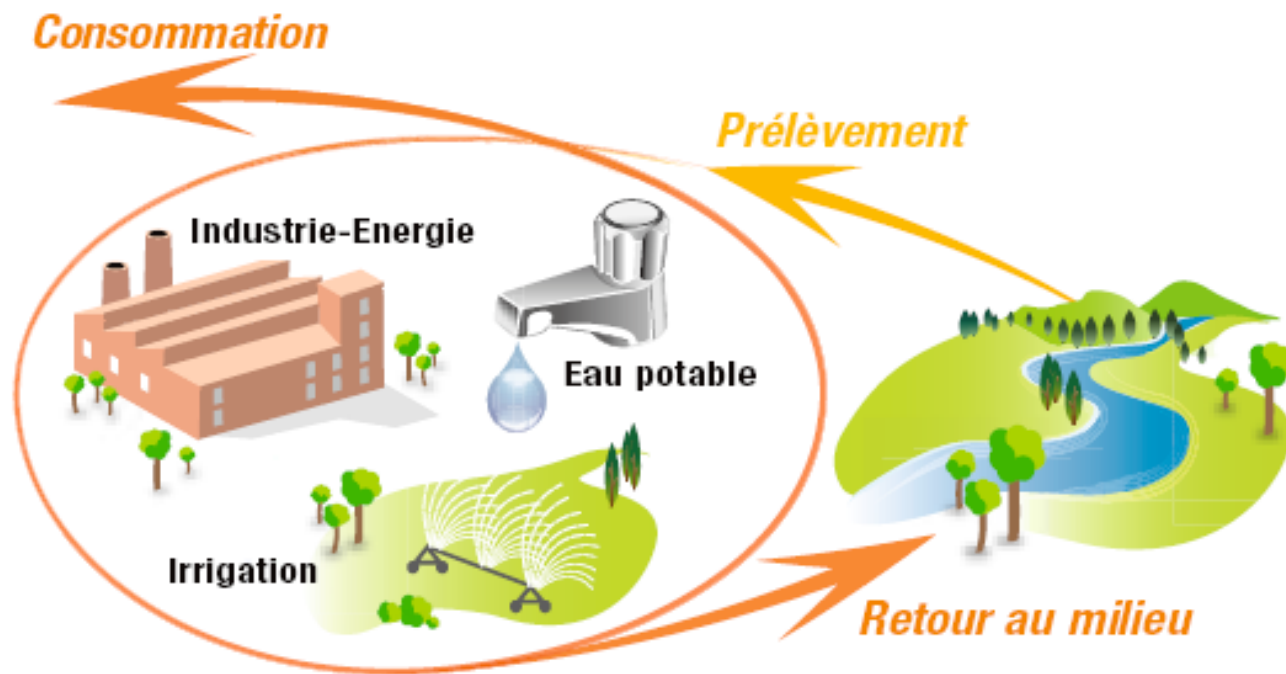
L'été, les débits de cours d'eau sont parfois très faibles et les niveaux des nappes d'eau souterraines très bas. L'usage de l'eau peut alors être restreint.

L'utilisation rationnelle de l'eau c'est la maîtrise des besoins et des consommations d'eau.



- La garantie et la sécurisation de **l'accès à l'eau potable**
- La satisfaction de **tous les usages**
- La préservation de la **ressource naturelle** en eau
- La diminution de la facture d'eau pour les usagers
- Les économies d'énergies et de consommables liées aux utilisations de l'eau

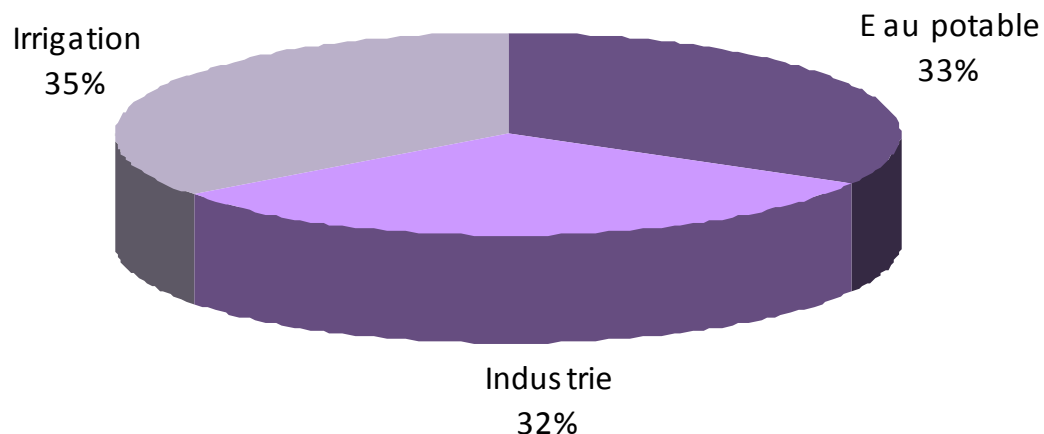
L'eau est l'affaire de tous



Une fois prélevée, une partie de l'eau retourne au milieu naturel après usage, le reste est consommé.

L'eau est l'affaire de tous

Prélèvements annuels en 2008 en Midi-Pyrénées



Répartition des prélèvements par usage

Les **prélèvements** en eau s'élèvent à **875,6 Mm³** en 2008 (sans la production de neige artificielle qui est de 0,926 Mm³).

Source des données de prélèvement : Agence de l'Eau Adour-Garonne, 2010

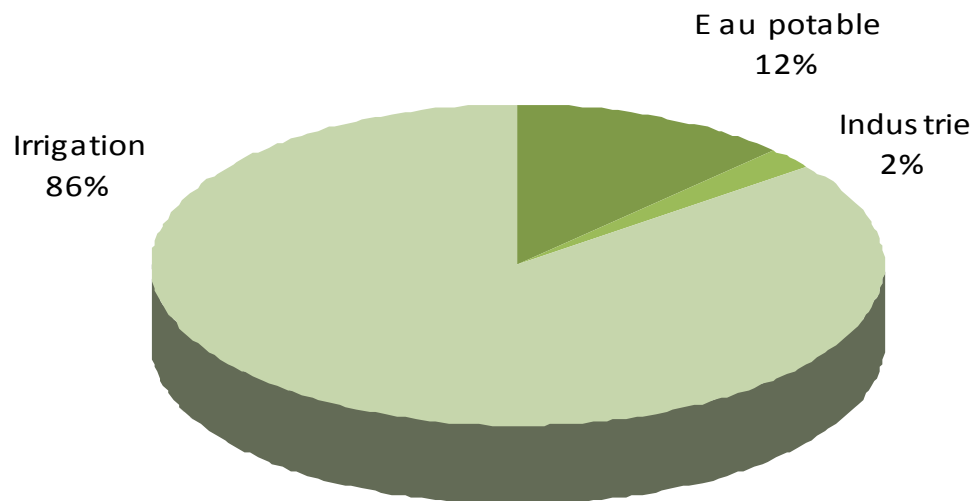
Agence
Certifiée



www.arpe-mip.com



Consommations de l'été 2008 en Midi-Pyrénées



répartition des consommations par usage

Les **consommations** d'eau en période d'étiage (selon la méthode de calcul de la mission régionale sur l'eau) s'élèvent à **291 Mm³** (incertitude 15 %) en 2008.

Source des données de prélèvement : Agence de l'Eau Adour-Garonne, 2010

Agence
Certifiée

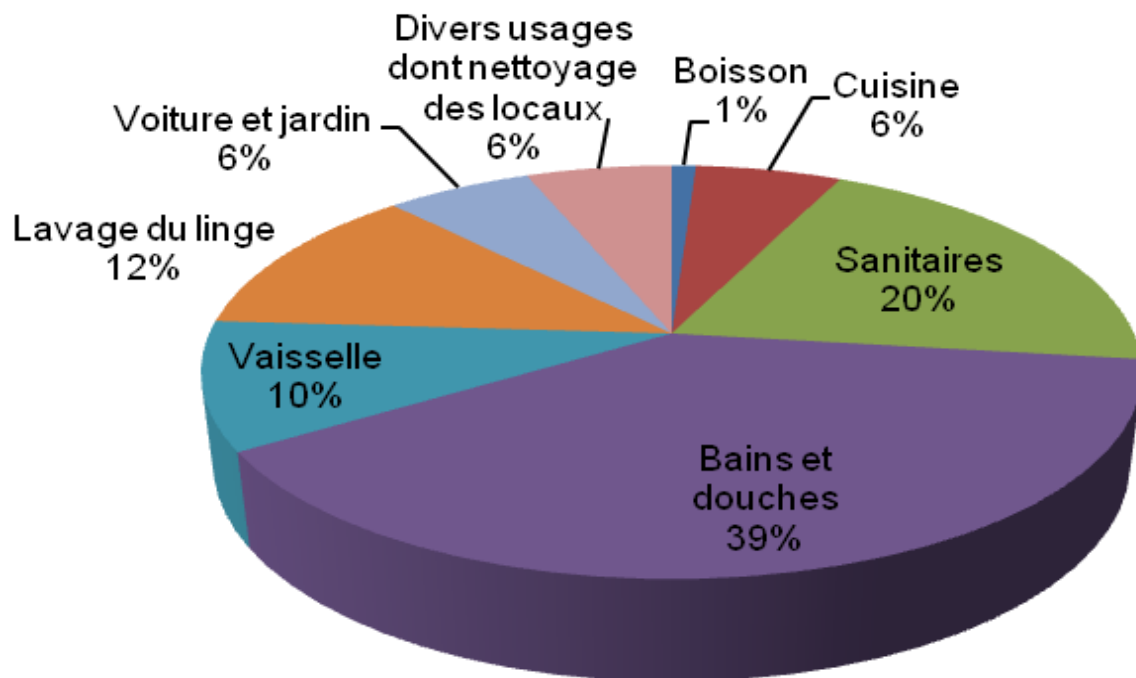


www.arpe-mip.com



Les usages domestiques

Répartition des consommations d'eau dans l'habitat en France, en moyenne et par usage



• Consommation en Midi-Pyrénées : **184 litres par jour et par personne**

• Consommation en France : **165 litres par jour et par personne**

Source : IFEN

Source : CIEAU, 2010

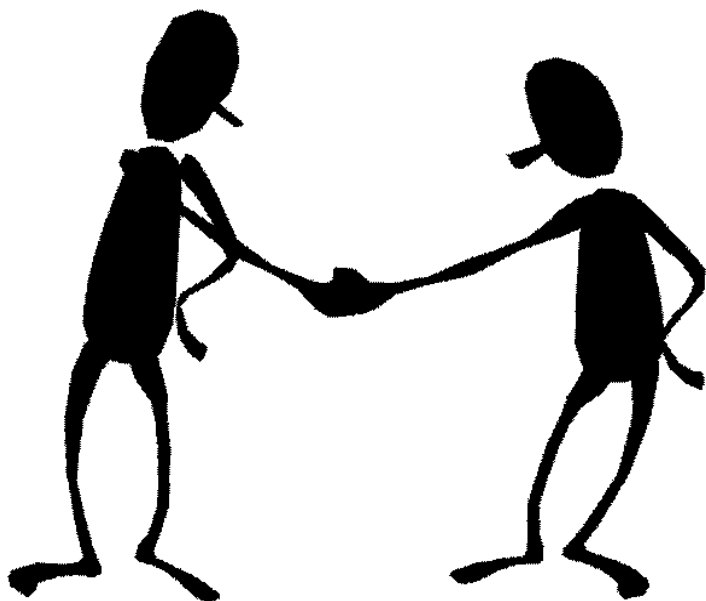
Agence
Certifiée



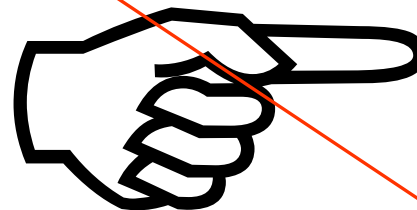
www.arpe-mip.com



L'eau est l'affaire de tous



RESPONSABILISER



SANS CULPABILISER

Agence
Certifiée



www.arpe-mip.com



Des économies d'eau pour les usages agricole et industriel



Pour les irrigants :

- ▶ Les matériels et les méthodes d'optimisation de l'arrosage
- ▶ Formation et sensibilisation des professionnels

En 2001 en Aquitaine : **10 %** d'économies, soit 50 à 60 millions de m³.

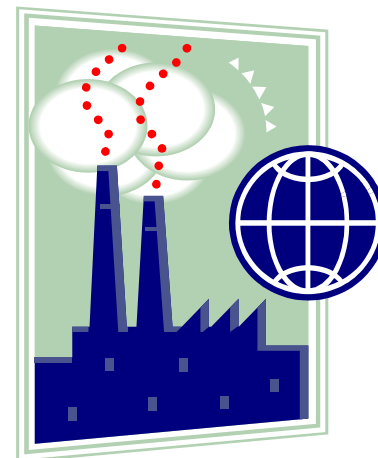
Sources : Agence de l'Eau Adour-Garonne, 2001 et Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine

Pour les industriels :

- ▶ Récupération d'eau de pluie
- ▶ Recyclage des eaux de process
- ▶ Optimisation des procédés de fabrication ...

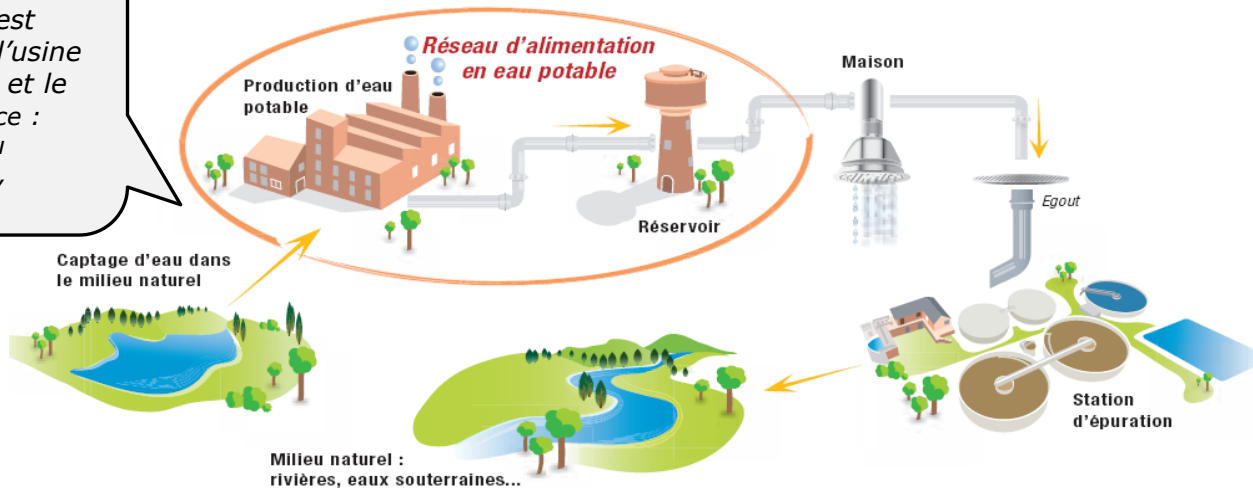
En 2007 à Roquecourbe (81), Berlaine-Bercolor : **50 %** d'économies. Amortissement en **moins de 2 ans**.

Source : Berlaine-Bercolor



Des économies d'eau potable dans les réseaux

Environ 40 % de l'eau potable est perdue entre l'usine de production et le robinet. (Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne, données 2003)



Pour les collectivités :

- Le comptage de toutes les consommations d'eau
- Le contrôle (diagnostic), la réparation ou le remplacement des conduites du réseau d'alimentation en eau potable (limiter les fuites et les pertes dans les réseaux)
- L'installation de réducteurs de pression

En 2007 à Saint-Amans-Soult (81) : **50 %** d'économies après un diagnostic de réseau et une campagne de recherche de fuites.

Source : Commune de Saint-Amans-Soult

Agence
Certifiée



www.arpe-mip.com



La tarification sociale et progressive de l'eau

- ❖ Préoccupation des collectivités locales : permettre l'accès à l'eau potable pour tous, tout en conciliant l'équilibre des budgets des services de l'eau avec la diminution des volumes distribués.
- ❖ Motivation et engagement pour impulser un système innovant.
- ❖ En parallèle, les communes citées en exemple mettent en place des actions d'économies d'eau et de sensibilisation.

La tarification sociale et progressive de l'eau

➤ Le Séquestre (Tarn) : Exemple d'une tarification environnementale, sociale et économique.

- **Tarification environnementalement efficace** : baisse des consommations de 5 % sur la commune et de 7 % par les familles depuis la suppression de l'abonnement.
- **Tarification socialement juste** :
 - Suppression de l'abonnement : entre 2006 et 2007, 82 % des factures ont diminué de 30 à 50 € par an.
 - Diminution du nombre de factures impayées.
 - Diminution ou suppression (consommation < 30 m³) de la facture.
- **Tarification économiquement viable** : recettes de la commune identiques.
- Part communale (assainissement) car commune membre d'un syndicat d'eau potable.

➤ Autres exemples : ville de Six-Fours-Les-Plages (Var)

Des économies d'eau pour l'usage domestique

Pour les particuliers, les entreprises, les collectivités :

- La chasse au gaspillage :
 - surveiller les robinets mal fermés
 - surveiller les consommations et les fuites à l'aide de compteurs
- Les comportements économes : préférer la douche au bain, réutiliser l'eau de pluie et de rinçage des aliments pour arroser les plantes ou le jardin, choisir des appareils ménagers économes, ne pas laisser couler l'eau pendant la vaisselle ou le brossage de dents, ...
- La récupération d'eau de pluie pour l'arrosage ou le nettoyage de véhicules, de voies, ...

- L'installation de matériels hydroéconomes (réduction de 30 à 50% des débits)



Double chasse d'eau
6/9 litres



Mousseur hydroéconome
4.5 à 7 litres/minute



Douchette hydroéconome :
9 à 12 litres/minute



[Annuaire des professionnels des économies d'eau](#)

Agence
Certifiée



www.arpe-mip.com



Comparaison pour une famille de 4 personnes

	Famille GASPI	Famille ECO
WC 2 à 3 fois/pers/jour	Réservoir de 10 L 25 m³ soit 100 €	Réservoir 3/6 L deux boutons ou plaquettes WC ou sacs WC 15 m ³ soit 60 €
Lave-linge 4 lavages / semaine	Modèle ancien 100 L par lavage 20 m³ soit 80 €	Modèle récent économique 50 L par lavage 10 m³ soit 40 €
Baignoire, douche et lavabo	Douche : 45 L / U Bain : 150 L / Lavabo : 20 L par jour 75 m ³ soit 300 €	Douche économe : 35 L / jour Bain : 150 L par semaine Lavabo : 10 L par jour 55 m³ soit 220 €
Cuisine et lave- vaisselle	Modèle ancien 80 L / jour 25 m³ soit 100 €	Mousseurs et lave-vaisselle économique : 20 L / jour 15 m³ soit 60 €
Jardin 100 m ² de pelouse	Arrosage à l'eau potable 5 m³ soit 20 €	Optimisation de l'arrosage et récupérateur eau de pluie 0 m³ d'eau potable, 50€ pour le dispositif, qui permet de récupérer 3m³/an
Fuites	Fuite non réparée (environ 20 % de la consommation familiale) 5 m³ soit 20 €	Pas de fuite (suivi du compteur et réparation des fuites) 0 €
TOTAL	155 m³ par an soit 620 €	95 m³ par an soit 380 €

➤ **Économies d'eau,
économies d'énergie et
économies financières**

Agence
Certifiée



Source : SMEGREG

www.arpe-mip.com



Des économies d'eau pour l'usage domestique

Exemples de chiffrages d'économies d'eau à usage domestique :

- ❖ En 2004 à Mérignac (33) (63 000 habitants), **14 %** d'économies d'eau correspondant à **30 000 m³** avec un retour sur investissement **inférieur à 6 mois** pour l'équipement des bâtiments.

Source : SMEGREG

- ❖ Au lycée hôtelier de Dinard (35), **23 %** d'économies d'eau en 1 an correspondant à **2 500 m³**.

Source : Région Bretagne

- ❖ En 2007 dans 26 logements HLM de Tarn Habitat (Graulhet, 81), **16 %** d'économies d'eau en moyenne par foyer par an (**12 l/j/pers**) avec un temps de retour sur investissement de l'opération **inférieur à 1 an**.

Source : Tarn Habitat

La réglementation

❖ Le prix de l'eau et la tarification progressive

Article 57 de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (loi n°2006-1772 du 30/12/2006)

Article 161 de la loi Grenelle 2 (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010)

❖ Les réseaux, diagnostics et rendements

Article 161 de la loi Grenelle 2

❖ La récupération d'eau de pluie

Article 49 de la LEMA

Arrêté du 21 août 2008

Article 27 de la loi Grenelle 1 (loi n°2009-967 du 3/08/2009)

Articles 12, 156, 164 et 165 de la loi Grenelle 2

❖ Autres politiques en faveur des économies d'eau

Le SDAGE 2010-2015 du bassin Adour-Garonne, la Directive cadre européenne sur l'eau (directive 2000/60/CE), le Plan régional d'économie d'eau, ...

Pour conclure

- **L'eau douce n'est pas une ressource inépuisable**
- **Limiter la demande avant d'augmenter l'offre**
- **Économies d'eau pour les particuliers : actives (comportement) ou passives (matériels hydroéconomes)**
- **Solutions techniques simples, et résultats significatifs**
- **Mission d'Utilisation Rationnelle de l'Eau en Midi-Pyrénées**